



## Compte Rendu du Conseil d'Administration

du 3 mai 2022

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Retour sur le rendez-vous avec le CCAS (Louise)
3. Demandes de subventions ANS et PSF (Jean Mi et Christian)
4. Changement de responsable de section Loisirs créatifs (Marie Claire)
5. Retour sur le nettoyage de printemps (Mission verte)
6. Fête de l'Amicale : le point sur l'avancée et le planning des bénévoles
7. Fête de la musique : le point sur l'avancée
8. Castel en fête, voulons-nous tenir un stand de restauration froide le soir ?  
Besoins en matériel ?
9. Questions diverses :
  - Achat de matériel, question carafes ?
  - Les dates des Conseils d'Administration.
  - Réflexion à lancer autour des tarifs.
  - Le stage Cirque. Bilan.
  - Pot de retraite d'Etienne.
  - Question de S. GOULET : achat de ruban de balisage pour Cap Caffino.
  - Questions d'E. Juton à propos de l'expo L'art au Belvédère.

**Présents :** CLAUSSE Thierry, COUTARD GOURBIL Marie-Claire, CROCHEMORE Matthieu, DECOURTY Isabelle, GOULET Sophie, JUTON Eric, MORICEAU Christian, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, ROUAUX Louise, SIMON Françoise.

**Excusés :** CHARTIER Vanessa, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, OLLIVIER MARCHAND Cécile, PERRET Manuel.

La séance est ouverte à 20h30.

### **1. Approbation du compte-rendu précédent.**

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

### **2. Retour sur le rendez-vous avec le CCAS (Louise)**

Louise ROUAUX et Isabelle DECOURTY ont rencontré Valérie LECORNET, adjointe en charge du CCAS. La proposition d'une aide solidaire à proposer à des réfugiés ou à des personnes tombant brutalement dans une grande précarité a été accueillie avec plaisir par Valérie qui avoue se trouver parfois bien démunie face à des situations d'urgence. En revanche, il est nécessaire que notre proposition soit formalisée dans un document sur lequel elle puisse s'appuyer. Elle propose dès lors de fournir l'indication aux personnes, à charge pour elles de contacter directement l'Amicale Laïque.

Louise, Isabelle et Françoise SIMON ont donc commencé à formaliser un document destiné à servir de cadre pour le CCAS. Ce document a été envoyé aux membres du Conseil d'Administration et des exemplaires sont distribués pour faciliter les échanges.

#### **DELIBERATION :**

Les échanges nourris permettent de déterminer les grands principes à mettre en avant : une aide ponctuelle, répondant à une situation d'urgence, le Conseil d'Administration restant seul juge de l'appréciation de la situation et de la suite à donner.

Un échange a lieu sur "l'enveloppe" à distribuer. Sera-t-elle prise sur la ligne budgétaire "des aides aux associations", ou ailleurs, sur les fonds de réserve par exemple. Nous décidons de rester pour l'instant sur la première proposition, et d'adapter le cas échéant.

Le document "Convention Aide solidaire ALCT" va être revu par Françoise pour tenir compte des différentes remarques et discussions qui n'apportent pas de modifications de fond.

#### **RESOLUTION :**

Question posée : Le Conseil d'Administration valide-t-il le document "Convention Aide solidaire ALCT" ainsi amendé ?

Réponse "Oui" à l'unanimité des présents (Majorité des membres élus : 9 présents/16)

(Voir documents en annexe)

### **3. Demandes de subventions ANS et PSF (Jean Mi et Christian)**

En ce moment, Jean Michel RADIGOIS, Christian MORICEAU et Françoise SIMON rédigent

- les comptes rendus financiers des projets subventionnés l'an dernier par l'Agence nationale du Sport, dispositifs ANS pour l'UFOLEP et PSF pour le Canoë Kayak,
- Les projets d'action 2022 qui font l'objet de demandes de subvention.

Pour le Canoë Kayak, trois projets sont déposés :

1. L'aide au sport de haut niveau (action reconduite)
2. L'aide au développement numérique (action reconduite) afin d'améliorer le site du CK qui permet désormais les réservations en ligne avec déclenchement direct de la couverture assurance de la FFCK.
3. Elargissement de la pratique aux écoles à proximité de Château-Thébaud, via les TAP (action reconduite).

Pour l'UFOLEP, trois projets sont déposés :

1. Pérenniser le sport santé (action reconduite) pour adultes et seniors.
2. L'apprentissage de la natation aux enfants de Château-Thébaud (action reconduite). 20 enfants seront concernés de nouveau cette année,
3. La prévention des chutes (action nouvelle). IL s'agit d'un module lancé par l'UFOLEP qui vise à prévenir les chutes, à travailler l'équilibre et à apprendre à se relever en toute situation. Il y aura 2 créneaux de 6 heures en janvier et février, proposés aux adhérents du Sport Santé Seniors mais ouvert aussi aux non adhérents, moyennant un tarif lissé au QF.

### **4. Changement de responsable de section Loisirs créatifs (Marie Claire)**

Marie-Claire COUTARD Gourbil nous informe du changement de responsable de section. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, Josiane HILTENBRAND et Marine SAHRAOUI assureront l'Interim. En septembre, sous réserve de son état de santé, c'est Monique LARDEUX qui devrait prendre la charge de responsable.

Le Conseil d'Administration remercie Marie-Claire d'avoir lancé et accompagné cette belle section Loisirs créatifs et Solidarité durant plusieurs années. Elle a permis de créer un groupe qui aime se retrouver pour la convivialité tout en travaillant en direction de structures d'aide aux plus démunis.

## **5. Retour sur le nettoyage de printemps (Mission verte)**

Il a eu lieu le 26 mars, coorganisé par l'Amicale Laïque, l'Association de Parents d'Elèves, l'Espace Jeunes, et l'association Zérodéchets. Plusieurs animations étaient proposées durant la journée. Elles ont malheureusement rassemblé très peu de personnes. L'action sera reconduite avec des aménagements.

Il est à noter que les déchets sont de moins en moins abondants, sans doute parce que les promeneurs et les sportifs qui fréquentent la voirie communale n'hésitent pas, maintenant, à s'armer d'un sac pour collecter les déchets tout en pratiquant leur activité.

## **6. Fête de l'Amicale (le 21 mai) : le point sur l'avancée et le planning des bénévoles.**

Le programme a été affiné lors des réunions de l'équipe animation:

- **Installation et décoration de la salle, à partir de 14h** (à redéfinir, peu de personnes disponibles)
- **De 19h à 20 h : Accueil et jeux.**
- **A 20h30 : Apéro offert.**
- **A 21h : Repas pique-nique partagé.**
- **Pendant l'apéritif et après le repas, musique avec Pêle Mêle.**

Les amuse-bouche pour l'apéritif et les desserts seront achetés à la boulangerie de Château-Thébaud.

Il est demandé aux responsables de section d'apporter un "objet significatif" pour la décoration.

La communication passe par les responsables de section qui doivent indiquer combien ils auront de participants (enfants et adultes).

Françoise SIMON lance les invitations et fait un billet pour le blog de l'Amicale Laïque qui sera relayé en accroche de la prochaine Newsletter.

## **7. Fête de la musique (le 19 juin) : le point sur l'avancée.**

Il y a peu de groupes pour l'instant mais 2 viennent de se manifester. Françoise attend toujours l'affiche pour le Blog de l'Amicale Laïque.

## **8. Castel en fête (le 17 septembre), voulons-nous tenir un stand de restauration froide le soir ? Les besoins en matériel ?**

La réunion avec la municipalité permet de mieux cerner le projet. Il y aura le samedi de 14h à 18h trois points d'intérêt (essentiellement animés par l'Amicale Laïque) : la pelouse devant le jardin de Koko, la bibliothèque et l'espace du Belvédère derrière la mairie.

Le soir, grillades (Comité des fêtes), concert et feu d'artifice.

La question nous est posée : souhaitons-nous assurer un service de restauration froide (sandwiches).

La réponse est "non", il y aura suffisamment à faire l'après-midi et aussi le week-end précédent avec le raid nature.

Pour les besoins en matériel, la mairie pourra se rapprocher des responsables du matériel.

## **9. Questions diverses :**

- **Achat de matériel, question carafes ?**

Il était prévu d'acheter des carafes. Celles en inox coûtent entre 25 et 30€ pièce, ce qui fait un investissement total d'environ 180€.

Compte-tenu de la solidité de ce matériel, le Conseil d'Administration estime que c'est un investissement sur la durée et donne son accord.

- **Les dates des Conseils d'Administration.**

Les Conseils d'Administration qui se tiennent le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois ont l'avantage de pouvoir être facilement mémorisés. En revanche, certaines personnes ne peuvent jamais y participer compte tenu de leurs activités ou de leurs obligations. Serait-il possible d'envisager une autre répartition, par roulement sur 2 jours ou plus de la 1<sup>ère</sup> semaine du mois, par exemple ?

Un sondage va être proposé aux membres du Conseil d'Administration élargi pour recueillir leurs préférences.

- **Réflexion à lancer autour des tarifs.**

Isabelle DECOURTY propose une réflexion autour des tarifs. Actuellement, ils sont calculés pour chaque section, en tenant compte de ses frais propres (animateur, assurance spécifique, etc). Ne pourrait-on pas envisager un lissage pour uniformiser les tarifs ?

Réponse collégiale : Cela mérite effectivement réflexion et analyse.

- **Le stage Cirque. Bilan.**

Le stage cirque a accueilli un peu plus de personnes que le précédent, sans remplir toutefois les créneaux : enfants , jeunes (de l'Espace jeunes) et familles. Pourtant ceux qui ont participé sont très satisfaits.

- **Pot de retraite d'Etienne.**

Pour l'instant, Etienne n'est pas disponible. Nous verrons plus tard.

- **Question de Sophie Goulet pour Cap Caffino.**

La section souhaite acheter du ruban de balisage, fluo, de bonne qualité, réutilisable. Budget : 300€.

Le Conseil d'Administration donne son accord pour cet achat.

- **Questions d'Eric Juton, à propos de l'expo L'Art au Belvédère.**

Question du remboursement éventuel des exposants qui se désisteraient alors que l'événement est maintenu. Rien n'étant indiqué dans le règlement, il faudra voir au cas par cas. Les sommes ne sont de toutes façons pas considérables.

Faut-il prendre une assurance spécifique ? L'APAC nous couvre en Responsabilité civile pour les dommages à autrui. En revanche, voir pour ce qui est du matériel. Faut-il notamment assurer les stands qui sont loués ? Eric se renseigne auprès du loueur et revient vers nous s'il est préférable de le faire. Dans ce cas, nous les assurerons auprès de l'APAC (il faudra leur modèle, leur nombre et leur valeur de remplacement).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Prochain Conseil d'Administration le 7 juin 2022, à 20h30, salle des Arcades.**

**En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON**

*Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON*

Vu, la présidence :

*Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU*



## Convention AIDE SOLIDAIRE ALCT

La dimension rurale de notre commune fait de l'accueil de personnes immigrées sur son territoire un événement plutôt exceptionnel. Pourtant, grâce à l'esprit de solidarité des Castelthébaldaï, il est arrivé que des personnes ou des familles venant de l'étranger soient hébergées sur la commune. A leur arrivée en France, elles sont parfois très démunies, financièrement mais aussi socialement, et en pleine perte de repères. Il est essentiel de leur réserver le meilleur accueil possible.

Par ailleurs, il peut également se produire que des habitants de notre commune se retrouvent brutalement dans une situation de précarité qui nécessite une aide.

Dans ses statuts, l'Amicale Laïque vise notamment à " ...Contribuer à l'émancipation sociale et intellectuelle et à la formation civique dans le cadre de l'éducation permanente, par le débat, la culture, le sport" et "Agir pour la démocratie, la paix, les libertés. "

C'est pour répondre à ces objectifs qu'il nous semble important que l'Amicale Laïque de Château-Thébaud joue un rôle dans l'accueil et le soutien de toutes ces personnes. L'aide que nous proposons pourra prendre des formes différentes et s'adapter à la situation particulière de chacune. La liste suivante n'est donc pas exhaustive et est susceptible de s'étoffer avec le temps.

**Dans tous les cas, il s'agit d'une aide ponctuelle pour répondre à une situation d'urgence. Toutes les demandes seront présentées et arbitrées par le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud qui s'engage à la plus grande discrétion.**

### Types d'aides proposées :

- l'accès facilité à toutes les sections de l'Amicale Laïque,
- le soutien à l'installation par le biais d'une collecte de meubles, de linge, ou de toute autre chose nécessaire à la personne,
- une aide financière ponctuelle dont le montant sera déterminé par les membres du Conseil d'Administration en fonction de la demande,
- la mobilisation de notre réseau riche de gens investis, d'autres associations et de différents acteurs du territoire, pour créer du lien, rendre service, accompagner...

### Critères d'attribution :

Pour ce qui est de l'aide humaine proposée, elle est accessible à toute personne qui en fait la demande.

En ce qui concerne l'aide financière, elle est soumise aux conditions suivantes :

- résider sur la commune de Château-Thébaud ou être adhérent de l'Amicale laïque de Château-Thébaud au moment de la demande,
- avoir été en contact avec le CCAS de la commune ou un autre service d'aide sociale.

### Modalités :

La demande peut être formulée :

- en remplissant le formulaire dédié,
- ou oralement par le biais d'un tiers (Amicaliste, professionnel...),
- ou par mail à l'adresse suivante : [amicalelaique.chateauthebaud@laposte.net](mailto:amicalelaique.chateauthebaud@laposte.net)
- ou directement auprès de Louise ROUAUX, 06 16 44 58 20.

### Contacts :

Le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque, lors de sa réunion du 5 avril 2022, a désigné Louise ROUAUX comme interlocuteur privilégié du CCAS et l'a missionnée pour encadrer cette action de solidarité.

Adopté au CA du 3 mai 2022.



## Demande d'aide ponctuelle formulée auprès de l'Association Amicale Laïque de Château-Thébaud

*L'ALCT s'engage à traiter les dossiers avec la plus grande discrétion.*

Prénom : .....

Nom : .....

Coordonnées de contact (numéro de téléphone ou adresse mail) : .....

.....

En quelques mots, dites-nous quels sont vos besoins ou de quelle façon nous pouvons vous aider.

.....

.....

.....

.....

*Questionnaire à remettre à l'Amicale Laïque*

*- par le biais d'un adhérent ou par mail [amicalelaïque.chateauthebaud@laposte.net](mailto:amicalelaïque.chateauthebaud@laposte.net)*

*- ou directement auprès de notre correspondant "Solidarité" : Louise ROUAUX : 06 16 44 58 20*



## Demande d'aide ponctuelle formulée auprès de l'Association Amicale Laïque de Château-Thébaud

*L'ALCT s'engage à traiter les dossiers avec la plus grande discrétion.*

Prénom : .....

Nom : .....

.....

Coordonnées de contact (numéro de téléphone ou adresse mail) : .....

.....

En quelques mots, dites-nous quels sont vos besoins ou de quelle façon nous pouvons vous aider.

.....

.....

.....

.....

*Questionnaire à remettre à l'Amicale Laïque*

*- par le biais d'un adhérent ou par mail [amicalelaïque.chateauthebaud@laposte.net](mailto:amicalelaïque.chateauthebaud@laposte.net)*

*- ou directement auprès de notre correspondant "Solidarité" : Louise ROUAUX : 06 16 44 58 20*